



Septembre 2015 – n° 06

C'est la rentrée scolaire !

A nouveau dans nos rues les petits écoliers qui reprennent le chemin de leur chère **École maternelle et élémentaire Les Alisiers** au cœur du village, avec leurs cartables aux fournitures bien rangées pour travailler.

A nouveau leurs rires et jeux enfantins dans la cour de l'école pendant les récréations, qui ravissent instituteurs, parents, nounous, riverains et passants.

Pas d'école buissonnière non plus pour la municipalité qui vous propose une nouvelle Gazette pour vous informer.

Bonne lecture.



Il était une fois l'école...

INFORMATIONS MUNICIPALES

LES URNES

ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE à Viterne des 7 et 14 juin : 6 nouveaux conseillers ont rejoint l'équipe en place, dans l'ordre électoral suivant :

Au 1^{er} tour: Patrick Maj - David Bigot - Gilles Jolly - Michel Petitjean - Guy Devaux.

Au 2^{ème} tour : Vincent Lumann.

ÉLECTIONS RÉGIONALES 2015 avec un scrutin se déroulant les dimanches 6 décembre (1^{er} tour) et 13 décembre (2^{ème} tour). Ouverture du bureau de vote - salle de la mairie - de 8h à 18h.

Ces élections sont les premières dans le cadre des régions redécoupées dont l'Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne.

Il s'agit d'un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. Les listes qui obtiennent plus de 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour sont qualifiées pour le 2^{ème} tour. La liste qui arrive en tête au second tour obtient automatiquement une prime majoritaire égale au quart des sièges au conseil régional en plus du nombre de sièges lié à son score. Le reste des sièges est ensuite réparti entre les listes ayant recueilli au moins 5 % des suffrages exprimés.

RÉOUVERTURE EXCEPTIONNELLE DES DÉLAIS D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES EN 2015

permettant ainsi à l'ensemble des citoyens, remplissant les conditions pour s'inscrire sur les listes électorales (il faut avoir la qualité d'électeur et justifier d'une attache avec la commune), de pouvoir participer aux futures élections régionales en décembre.

Les demandes d'inscriptions des administrés (nouveaux habitants et/ou personnes non-inscrites avant le 31 décembre 2014) sont recevables jusqu'au 30 septembre 2015. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Ouverture exceptionnelle de la mairie le dernier jour mercredi 30 septembre de 11h à 12h.

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2015

Parmi les **délibérations** :

- ▶ Désignation des commissions municipales (au 23/06/15) :

COMMISSIONS	(VP)	Vice-Président ou (T) Titulaire	AVEC
APPEL D'OFFRES	T	MM. Devaux Mauroy Royer	MM. Oudenot Minette Mougnot
URBANISME - CADASTRE	VP	M. Oudenot	MM. Mauroy Royer
TRAVAUX - CIMETIÈRE	VP	M. Royer	MM. Bigot Oudenot Petitjean MM. Minette Mougnot
RESSOURCES FORESTIÈRES	VP	M. Petitjean	MM. Oudenot Minette
SCOLAIRE – PÉRISCOLAIRE PÉRI-ÉDUCATIF	VP	M. Maj	MM. Lumann Mauroy Mme Neel
BUDGET - FINANCES	VP	M. Mauroy	MM. Devaux Oudenot Royer
SANTÉ - HYGIÈNE - SÉCURITÉ	VP	M. Jolly	Mmes Lemoine Neel
COMMUNICATION	VP	Mme Lemoine	
VIVRE ENSEMBLE	VP	Mlle Desmazières	MM. Bigot Mougnot
TOURISME ET PATRIMOINE NATUREL	VP	M. Mougnot	M. Bigot
SPORT ET JEUNESSE	VP	M. Bigot	Mlle Desmazières M. Lumann

CCAS	(VP)	Vice-Président	MEMBRES EXTERIEURS
CONSEIL D'ADMINISTRATION	VP	Mlle Desmazières	Mmes Clément Dailliet Mmes Franiatte Malo
		Mmes Lemoine Neel MM.Oudenot	

- ▶ Désignation de M Guy Devaux en tant que Délégué au **Comité National d'Action Sociale (CNAS)**.
- ▶ Demande de report (12mois) du dépôt de l'**Agenda D'Accessibilité Programmée (Ad'AP)**. Le conseil confirme son engagement à rendre accessible à tous l'ensemble des bâtiments communaux.
- ▶ Non approbation (par 15 abstentions) de la convention opérationnelle relative au fonctionnement du service **Terres De Lorraine Urbanisme (TDLU)**. En attente d'informations complémentaires, notamment en termes de coût pour notre commune.

L'Etat a cessé depuis le 1er juillet 2015 d'assurer pour le compte des communes l'instruction des autorisations des droits du sol. Les intercommunalités du pays Terres de Lorraine se sont organisées pour proposer aux communes un service mutualisé, porté par la CCMM, à même de prendre le relais de la **Direction Départementale des Territoires (DDT)**. Voir page 5.

▶ Décision de constater la désaffectation effective de l'immeuble situé Place Général Leclerc, utilisé auparavant comme bureau de poste et non dédié depuis à un service public, de le déclasser et de l'intégrer dans le domaine privé de la commune.

▶ Approbation du bail commercial précaire pour un commerce de proximité (dépôt de pain) « Au Fournil » à compter du 1er juillet 2015, selon les conditions suivantes :
loyer mensuel : gratuit du 01/07 au 31/12/15 – 150 € du 01/01 au 30/06/16 – 300 € à compter du 01/07/16.

▶ La commune de Viterne a utilisé son droit de préemption urbain sur une bâtisse sise sur une surface de 2600 m² au cœur du village concernant les parcelles suivantes :

AA22 69 rue J. Brigeot 301 m² + AA23 vers le chemin 2 332 m² + AA24 vers le chemin 2 m²
Montant de la vente : 28 000 € - Estimation frais de notaire : 3 000 €.

Et ce, pour un projet à caractère social.

Aujourd'hui nos aînés sont obligés de quitter le village pour se retrouver dans des centres spécialisés, avec pour conséquence de les écarter de leur environnement familial, amical et social. Une éventuelle possibilité de rester au village ne pourrait qu'être bénéfique et renforcerait la dimension sociale de notre engagement « Vivre Ensemble ». De plus, la commune possède un parc immobilier générateur de revenus et souhaite également augmenter son patrimoine, afin de compenser les baisses de dotations de l'État et réduire l'impact sur la fiscalité locale.

▶ Dénomination au cadastre des voies communales suivantes :

La rue « sans issue », débouchant sur la Rue de la République (chemin d'exploitation n° 31) devient Rue du Ruisseau.

La rue « Fonds de Rumvaux » (chemin d'exploitation n° 40) devient Rue Suzanne Kricq. Voir pages 10 et 11.

EN COULISSE

▶ Prochain conseil communautaire en séance publique **jeudi 17 septembre** à Viterne à 18h – salle polyvalente.

▶ Démission de ses titres de 1^{er} Adjoint et de Vice-Président de la Commission Finances de M Jean-Paul Mauroy.

▶ Démission de son titre de 3^{ème} Adjointe de Mlle Anaïs Desmazières.

▶ M Jean-Pierre Oudenot est dorénavant 1^{er} Adjoint. Il est également délégué pour remplir la fonction en matière de gestion du planning de travail des agents techniques.

▶ Logements communaux à louer (se renseigner en mairie) :

Type F3 - 81 m² - 519 € - parking - chauffage électrique – Rez-de-chaussée

Type F4 - 86 m² - 569 € - parking - chauffage électrique - 1^{er} étage

ENQUÊTE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016

En 2016, l'Insee organise le recensement de la population à Viterne.

▶ Mme Vanessa Mathieu, secrétaire de mairie, est nommée en qualité de coordonnatrice communale de cette enquête.

▶ Un agent recenseur sera recruté par la mairie et muni d'une carte officielle l'accréditant, pour se présenter chez vous **entre le 21 janvier et le 20 février 2016**, vous remettre les documents et convenir d'un rendez-vous pour les récupérer.

Toute personne intéressée pour effectuer le recensement sur notre commune peut se faire connaître en mairie dès à présent (connaissance du village et disponibilité requises). Les modalités pratiques seront connues en octobre. Une formation est prévue.

ASSOCIATION FONCIÈRE

Dans le but de compléter son équipe, l'Association Foncière recherche un candidat, propriétaire dans le périmètre de remembrement de la commune de Viterne, souhaitant apporter son avis et son concours aux différentes décisions prises en réunion pour son bon fonctionnement. Si vous êtes intéressé(e), merci de vous signaler en mairie **avant le 18 septembre**.

AFFOUAGES

▶ La campagne d'exploitation et de vidange des coupes se termine **mercredi 30 septembre 2015**. Après cette date, tout bois restant, façonné ou non, redeviendra propriété de la commune.

▶ Les inscriptions pour les affouages 2015/2016 sont ouvertes **du jeudi 1er octobre au vendredi 30 octobre 2015**, à la mairie aux heures d'ouverture au public. Le demandeur (affouagiste réglant la taxe) doit se présenter personnellement (pas d'inscription pour un tiers). Il est nécessaire de justifier de 6 mois de présence dans la commune, et les résidences secondaires sont concernées une année sur deux.

BANCS

La municipalité a prévu d'installer prochainement des nouveaux bancs en chêne dans le centre du village pour la petite pause et la causerie, dans la continuité de ce qui a déjà été engagé.

FUEL

La commande groupée de fuel a été avancée par le CCAS à fin août afin de bénéficier de la baisse des prix du marché. Prochaine commande **fin novembre pour livraison mi-décembre**.


INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

IMPÔTS

Dans un souci d'optimisation de son organisation et réseau, la Direction Départementale des Finances Publiques de Meurthe et Moselle souhaite transférer l'activité du recouvrement de l'impôt, actuellement exercée par la Trésorerie de Neuves-Maisons, au Service des impôts des particuliers de Vandoeuvre-les-Nancy à compter du 1er janvier 2016.

Les usagers pourront ainsi effectuer leurs démarches fiscales (déclarations, renseignements et paiements) auprès d'un service spécialisé disposant de toutes les compétences.

Pour rappel, ces démarches peuvent être également réalisées en ligne 7j/7 et 24h/24 sur

 www.impots.gouv.fr.

L'implantation de la Trésorerie de Neuves-Maisons n'est pas modifiée mais son activité sera ainsi recentrée sur la gestion comptable et financière des collectivités locales.

SERVICE CIVIQUE

Depuis le 1er juin 2015, tous les jeunes de 16 à 25 ans (diplômés ou non) qui en font la demande peuvent demander à effectuer un service civique.

Solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, environnement, mémoire et citoyenneté, le service civique s'adresse aux jeunes souhaitant s'engager au service de l'intérêt général pour une durée de 6 à 12 mois. Pour conclure un engagement de service civique, aucune condition de formation, compétences particulières, expériences professionnelles ou bénévoles préalables n'est exigée. Il suffit seulement d'être âgé de 16 à 25 et de nationalité française (ou ressortissant d'un État de l'Espace économique européen).

JDC Journée Défense et Citoyenneté

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une **Journée Défense et Citoyenneté** (en remplacement de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense JAPD).

JEUNES DIPLÔMÉS

Les jeunes gens qui ont obtenu un diplôme cette année 2015 (niveau le + élevé baccalauréat) sont invités à se rendre à la mairie avec un justificatif – titre provisoire ou définitif – afin de recevoir une récompense au début de la nouvelle année 2016.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La CCMM soutient techniquement et financièrement les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs dans la réalisation des travaux nécessaires à l'amélioration de l'habitat. Renseignez-vous sur les aides financières et techniques.

Contactez le conseiller unique de la CCMM - Alexandre Badier - Technicien Habitat et Energie.

☎ 03 54 95 65 84 (du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h à 12h)

✉ abadier@cc-mosellemadon.fr

Pas de permanences programmées ce 2^{ème} semestre mais possibilité de rendez-vous à domicile.

LE SERVICE TERRES DE LORRAINE (TDLU)

Basé dans les locaux de la mairie de Toul, il est opérationnel depuis le 1^{er} juillet 2015 pour instruire les demandes d'autorisations des droits du sol reçues par la mairie.

☎ 03 83 63 76 70

✉ accueil-tdlu@cc-mosellemadon.fr

Accueil du public et des élus du mardi au vendredi de 9h à 12h à l'hôtel de ville de Toul, sur rdv.

A compter du mois d'octobre, des permanences seront également organisées une matinée par semaine à Colombey, Tantonville et Neuves-Maisons.

GIHP LORRAINE

Le **G**roupement pour l'**I**nsertion des personnes **H**andicapées **P**hysiques recrute des auxiliaires de vie à domicile afin de réaliser des interventions d'aide dans tous les actes de la vie courante : aide au lever/coucher, aide à la toilette, aide aux repas, entretien du linge et du logement, accompagnement à la vie sociale.

Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser par courrier ou mail :

17 Rue de Bavière 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

☎ 03 83 28 44 47

✉ contact@gihplor.org

ÉCOLE

GROUPE SCOLAIRE LES ALISIERS

2 et 17 Rue de la Mairie ☎ 03 83 52 72 11

▶ Cette année scolaire, 4 classes CE1, CE2, CM1 et CM2 + 1 grande section CP + 1 classe pour les tout-petits, petits et moyens .

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 08h30 à 11h45 et de 13h30 à 15h30.
mercredi de 08h30 à 11h30.

▶ Pour plus de confort pour les enfants et aussi l'équipe enseignante, des discussions se sont engagées avec la municipalité pour remédier au problème récurrent d'une température trop élevée dans les locaux en cas de chaleur, d'autant plus en période de canicule.

TAP

Depuis le 1^{er} septembre 2015, les Temps d'Activités Péri-éducatifs (TAP) prévues par la réforme des rythmes scolaires se déroulent les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30, dans la salle de classe.

Les vendredis, l'accueil périscolaire assuré par la Sarabande débute à 15h30.

Les tarifs s'échelonnent de 0.70€ à 0.90€ / heure selon le quotient familial, la mairie prenant à sa charge 1€ / heure et par enfant.



L'ALISIER est un arbre de la famille des rosacées, proche du sorbier, à feuilles entières plus ou moins dentées ou lobées, qui croît naturellement dans nos bois.

Il porte en automne des alises, petits fruits rouges en

grappes à la saveur acidulée, dont on peut faire des confitures, gelées et compotes.

Les alises parfument agréablement les glaces à la pistache.

Après fermentation et distillation de ses pépins, on obtient une excellente eau-de-vie artisanale aux nombreux arômes avec un goût d'amande.

Le bois d'alisier, très dur et dense, est aussi apprécié en décoration et utilisé en ébénisterie (lutherie, fabrication de manches d'outils).

Pour l'anecdote, Alise et Alisier sont des prénoms autorisés en France depuis 1966.

Chut !

« De toutes les écoles que j'ai fréquentées, c'est l'école buissonnière qui m'a paru la meilleure »
Anatole France

CADRE DE VIE

TRAVAUX

▶ **Rue Brigeot :**

- Réception définitive des travaux avec le maître d'œuvre et les entreprises le 22 septembre.
- Une « zone 30 » depuis la Place du Jet d'Eau jusqu'au ruisseau rue Brigeot sera mise en place en remplacement de « coussins berlinois », ceux-ci apportant trop de nuisances sonores pour les riverains et d'une tenue dans le temps limitée.
- Mise en place de bacs fleuris sur le trottoir au-dessus du ruisseau place du Jet d'Eau afin d'empêcher le stationnement sur les dalles de couverture.

▶ **Rue de la République entre cimetière et école :**

- Campagne de traitement des « nids de poule » prévue avec les employés en septembre.
- Lancement d'une étude de réfection de la surface de roulement pour une réalisation en 2016.

▶ **Murs de soutènement et murets des chemins communaux dégradés/effondrés :**

Relevé des réfections à entreprendre en cours. Ce projet pourra être l'occasion de réaliser des chantiers d'insertion avec la CCMM, et sera également présenté à la Fondation du Patrimoine.

▶ **Réfection des menuiseries extérieures** de la Sarabande et entretien du bardage de la salle polyvalente, à entreprendre dans les prochains mois.

▶ **Réfection du jet d'eau et de certaines fontaines** à lancer avec la Fondation du Patrimoine.

▶ **Talus station d'épuration** : travaux prévus par la CCMM cet automne.

CHANTIERS JEUNES

Cet été, des chantiers jeunes ont été dédiés au nettoyage du ruisseau (en face le cimetière et vers la fontaine du Moulin) et au désherbage des escaliers vers Planier.

PLANNING DE BALAYAGE à VITERNE

Par les services techniques de la CCMM, les mercredis 9 septembre (grand tour) et 7 octobre, vendredi 6 novembre (grand tour) et lundi 7 décembre.

EAU

Sont notamment consultables en mairie :

- ▶ un arrêté préfectoral portant sur la limitation provisoire de certains usages de l'eau dans le département jusqu'au 30 septembre 2015, avec des mesures de restrictions applicables aux particuliers et collectivités, ainsi qu'aux usages industriels, agricoles et commerciaux.
- ▶ les résultats du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine effectué le 18 août 2015 dans notre commune.

BOIS / CHASSE

La date de la saison de chasse à tir dans le département 54 est fixée du 20 septembre au 29 février 2016, selon le calendrier suivant dans la forêt communale de Viterne :

- ▶ Lieu-dit « Bois du Juré » les samedis et dimanches du 17/10/15 au 28/02/16 inclus.
- ▶ Bois du Feys et Chanot les samedis, dimanches et jours fériés du 20/09/15 au 28/02/16 inclus.
- ▶ Lieu-dit « Entre les deux Bois » les 20/09, 26/09, 03/10, 10/10, 21/10, 30/10, 07/11, 18/11, 28/11, 09/12, 19/12, 30/12, 06/01, 16/01, 30/01, 10/02, 20/02 et 26/02.

TRANSPORTS

T'MM

La CCMM a lancé le 31 août son nouveau réseau de transport déployé désormais sur les 19 communes du territoire.

5 lignes, A, B, C, D, E accessibles librement 6 jours sur 7 avec des correspondances vers les trains et le réseau Stan.

Depuis le 31 août la **ligne C / CHU Brabois - Viterne** (ex 502) dessert notre commune avec :

- ▶ des correspondances avec le TER et le réseau Sub Ouest à Pont-Saint-Vincent et à Neuves-Maisons afin de permettre aux usagers de passer la journée à Nancy,
- ▶ la possibilité de se rendre jusqu'au cinéma de Ludres, pour avoir des correspondances avec le réseau STAN,

► le transport également jusqu'au CHU à Brabois, où il sera possible de prendre le tram pour se rendre à Nancy. Auparavant, l'arrêt avant l'autoroute posait de graves problèmes de sécurité.

La création d'un nouveau réseau implique nécessairement de nouveaux horaires. Ils ont été conçus de manière à ce que les usagers puissent passer la demi-journée à Neuves-Maisons et la journée à Nancy.

Les lignes fonctionnent du lundi au samedi de 7h à 19h avec un passage environ toutes les 2h et conserve les mêmes fréquences en période de petites vacances scolaires afin de ne pas pénaliser les actifs. Les horaires changent simplement les samedis et pendant la période des vacances scolaires d'été.

Le réseau est également adapté aux horaires des établissements scolaires présents sur le territoire de la CCMM. Les collégiens peuvent se rendre au collège Callot avec le réseau T'MM, sans inscription préalable.

Les fiches horaires du réseau sont disponibles en mairie et téléchargeables sur

 www.cc-mosellemadon.fr Rubrique « Se déplacer »

Même si le réseau de transport s'agrandi, il reste gratuit !

A noter l'installation réglementaire par la CCMM, Place du Jet d'Eau au fond du parking, de toilettes réservées aux chauffeurs.

T'MM +

Ce transport à la demande est un service adapté aux personnes à mobilité réduite ou de plus de 70 ans. Il vous suffit de réserver votre trajet et un minibus vient vous chercher chez vous pour vous emmener où vous voulez en Moselle et Madon. Le T'MM+ est resserré pour répondre aux besoins d'un public en réelle difficulté. La participation des usagers de ce service passe de 1 à 2 €. Dossier à compléter en mairie pour inscription.

BONNES NOUVELLES !

► Le Conseil d'Administration de la Fondation CNP Assurances (voir gazette n° 5) a retenu la candidature de Viterne et soutient notre projet « Vite, la main sur le cœur » par la signature d'une convention de partenariat et une aide au financement de 500 €.

Bientôt la mise en place d'un **défibrillateur cardiaque** ♥ dans notre commune, accompagnée d'une sensibilisation des habitants à son utilisation.

► Bravo ! Les jeunes ados de Viterne encadrés par les animateurs de la CCMM, ont remporté la compétition culinaire « **Tous à table** » (ex-aequo avec Chaligny) qui s'est déroulée dans les 14 communes participant à ce projet. Les 3 critères retenus par le jury étaient le repas, la décoration et l'animation avec un budget de 100 € pour 15 convives maximum (élus, invités).

Félicitations au quatuor féminin Maïlys Malgras, Lola et Victoria Ressler et Margot Tahtaci.

LE COMPORTEMENT CITOYEN

Nous comptons sur la compréhension de tous, pour notre qualité de vie au village.

« Ce qui nous rassemble est plus important que ce qui nous sépare »

Yann Arthus-Bertrand

NUISANCES SONORES

Rappel des horaires autorisés pour vos travaux de bricolage et jardinage afin de ne pas causer de gêne pour votre voisinage.

- 😊 du lundi au vendredi de 8h à 20h
- 😊 le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- 😊 le dimanche de 10h à 12h.

En dehors de ces horaires, le bruit est considéré comme une nuisance sonore (travaux, aboiements intempestifs, etc...).

MOTEUR / POLLUTION

Merci de bien vouloir couper le moteur de vos voitures, quads et tracteurs à l'arrêt afin d'éviter des émanations de moteur nocives pour les riverains. Nous avons la chance de vivre à la campagne. Préoccupons nous de la qualité de l'air et par là même de la santé de tous.

CIRCULATION PRUDENCE !

- ▶ Parents et automobilistes, merci de redoubler de vigilance à proximité de l'école et de respecter les horaires de non-circulation dans la zone scolaire.
- ▶ La commune envisage très prochainement de limiter la vitesse à 30km/h au centre du village, afin d'assurer une meilleure sécurité de l'ensemble des usagers de l'espace public.
- ▶ Un stationnement unilatéral alterné semi-mensuel des véhicules est institué à titre permanent rue Jeandidier Brigeot, sur le tronçon matérialisé uniquement.
 - Du 1er au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs des immeubles bordant la rue.
 - Du 16 au dernier jour du mois, le stationnement est autorisé du côté pairs des immeubles bordant la rue.
 - Un arrêté ajustera le stationnement sur le tronçon et la vitesse rue Brigeot.
- ▶ A noter un nouveau marquage au sol place du Jet d'Eau pour marquer l'arrêt et la priorité aux véhicules arrivant de la rue Burnot.
- ▶ Merci de respecter le stop au croisement de la rue des Jardins et de la rue Sencert, pour la sécurité des riverains et des véhicules, et plus généralement toute signalisation dans le village.

Les infractions seront constatées et réprimées conformément aux lois.

M le Maire a explicitement demandé à la Gendarmerie de faire des contrôles de vitesse et de respect du stationnement alterné et ce, de manière inopinée.

ÉLAGAGE

- ▶ Il est conseillé d'entretenir régulièrement la végétation des jardins et terrains.
- ▶ Pensez à élaguer vos arbres d'ornement avant qu'ils ne deviennent trop invasifs et prolifères et ce afin d'éviter gêne voire danger pour votre voisinage.
- ▶ Aux abords des lignes électriques, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

Dans ce cas, il est fortement recommandé de faire intervenir des professionnels. L'entreprise doit, avant de réaliser le chantier, rédiger une Demande d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) auprès d'ERDF dans le respect des règles de sécurité.

En cas de chute d'arbre sur une ligne électrique, le propriétaire ou locataire, en tant que gardien de l'arbre est présumé responsable des éventuels dommages, et voit sa responsabilité civile et pénale engagée.

MÉMO

► CHANGEMENT D'HEURE

Dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25 octobre, nous repasserons à l'heure d'hiver (-1h) et gagnerons une heure de sommeil.

► WWW.VITERNE.FR le site web de la commune.

Merci aux habitants qui se sont inscrits pour recevoir par mail des informations ponctuelles « ViterNews ».

► CORRESPONDANT EST RÉPUBLICAIN (correctif Gazette n° 05)

✉ christian.gasqueres@orange.fr

COMMERCES ET SERVICES

BIBLIOTHÈQUE DE VITERNE

La CCMM et La Filoche ont décidé d'aménager les horaires d'ouverture des médiathèques en réseau. Le créneau de fréquentation du mercredi ne fonctionnant pas, la bibliothèque de Viterne sera désormais ouverte uniquement le samedi de 9h30 à 11h30 dès cette rentrée.

CAFÉ DU JET D'EAU ☎ 09 79 60 85 55 À l'école de la sympathie !

Ne passez pas à côté d'un vrai bistrot de village, accueillant et au charme d'antan. Attardez-vous un moment pour un échange amical au comptoir, en terrasse ...

DÉPÔT DE PAIN « Au Fournil » à votre service de 7h à 12h tous les jours sauf jeudi.

Nouvelle baguette « tradi », promotions sur les viennoiseries lundi et vendredi, sur les commandes de pâtés lorrains au riesling. Bientôt une gamme de nouveaux produits sur réservation. N'hésitez pas à faire part de vos besoins et préférences au commerçant, qui souhaite vous apporter satisfaction et faire progresser ses ventes pour maintenir son activité dans notre village.



L'ÎLE AUX PANINIS ☎ 06 09 35 39 94

Goûtez aux nouveaux *paninis-desserts* et bien d'autres encore. Réservez vos plats chauds (pâtes au four). Pensez à commander pour vos festivités familiales et professionnelles.

PIZZA NOSTRA ☎ 06 70 75 29 37 Miam, des nouvelles pizzas aux noms

évocateurs *Mille Colori, Lorena, Diavola* ...et toujours les fameuses *bruschettas* !

Veillez parfois à ralentir (22 rue de la République) pour permettre à Manu de faire ses manœuvres avec son véhicule vers son domicile. Merci !



PERSONNALITÉ

Pourquoi une rue SUZANNE KRICQ ?

Suzanne Kricq (1900-1944), mère de famille et infirmière de profession, est une figure emblématique de la Résistance lorraine pendant la Seconde Guerre Mondiale. Touloise originaire de Pagny-derrière-Barine, elle a réalisé au prix de sa vie des actes héroïques.

Son enfance est heureuse au sein d'une famille unie et imprégnée des valeurs patriotiques très fortes à cette époque et particulièrement en Lorraine.

Elle s'engage comme infirmière dans l'hôpital américain N° 18 installé à Bazoilles-sur-Meuse près de Neufchâteau. Elle est alors confrontée aux dures réalités de la guerre et soigne avec

dévouement les blessés de guerre américains du premier conflit mondial. Au cours de cette période, elle apprend l'anglais et le parle ensuite parfaitement.

Puis la présence des Allemands est un nouveau traumatisme pour elle qui a connu la Première Guerre et elle ne peut se résoudre à voir son pays occupé par l'ennemi.

A 40 ans, elle s'engage dans l'action clandestine, organise l'évasion et le passage en zone libre de prisonniers et de militaires alliés, dont de nombreux aviateurs américains et britanniques. Elle assure des missions de renseignements et devient « **Régina** » pour la Résistance et les Alliés. C'est au cours de l'une d'elles, à la frontière suisse, qu'elle est abattue par les Nazis, le 3 juin 1944, trois jours avant le débarquement de Normandie, pour lequel elle avait tant œuvré.

Son corps est ramené à Pagny-derrière-Barine (à 4 kms de Toul) et la rue principale du village porte son nom.

Déclarée morte pour la France, Suzanne Kricq, à qui les historiens attribuent le sauvetage de plus de 2 500 personnes, est élevée au grade de sous-lieutenant des Forces Françaises Combattantes et reçoit à titre posthume la Médaille de la Résistance Lorraine.

Les Américains et les Anglais lui décernent également deux décorations prestigieuses en reconnaissance de son sacrifice, la Médaille de la Liberté par le général Eisenhower au nom du Président des Etats-Unis, et la Feuille de Laurier en Argent par le Roi Georges VI d'Angleterre. En 1959, les Américains donnent le nom de "Régina Village" à un lotissement construit à l'entrée de Toul pour les militaires américains basés en France dans le cadre de l'OTAN et érigent une stèle à la mémoire de Régina.

Source : Biographie de Suzanne Kricq par Chantal Soulière, publiée dans un ouvrage collectif «Grandes femmes de nos régions 20^{ème} et 21^{ème} siècles.

Un vibrant hommage lui a été rendu en 2014 à Toul lors du 70^{ème} anniversaire de la libération du Toulinois en présence du 1^{er} Ministre.

AGENDA

À l'heure où nous publions ce numéro de la Gazette, toutes les associations ne nous ont pas communiqué le planning de leurs activités.

Bientôt la reprise des cours de **relaxation** avec Brigitte Rossi et Familles Rurales.

Gymnastique pour adultes et/ou personnes à problème spécifique ou cardiaque avec CEPA Cœur et Entretien Physique Adapté - tous les mardis de 20h30 à 22h - salle polyvalente.

« Sportez-vous bien »

Dimanche 4 octobre de 9h à 17h à Flavigny-sur-Moselle. Organisée par les élus jeunesse, les bénévoles associatifs, les animateurs ados et éducateurs sportifs de la CCMM, cette manifestation propose à des équipes mixtes ados /adultes de concourir lors d'épreuves sportives et ludiques (Kin Ball - Rallye sensoriel - Beach Volley à l'aveugle - Rallye-découverte - Relai vélo - Tir à l'arc).

Championnat de Foot avec l'Union Sportive Viterne et Madon.

Avis aux supporters ! A Viterne :

l'équipe C reçoit Rosières aux Salines 2 - Dimanche 20 septembre à 10h,

l'équipe B reçoit RC Vandoeuvre - Dimanche 4 octobre à 10h,

l'équipe C reçoit Bayon 2 - Dimanche 18 octobre à 10h.



Encore 2 dates à retenir pour les concours de **pétanque** organisés par La Boule Viternoise au préau, les dimanches 13 septembre et 4 octobre.

Ce sont les « retrouvailles » tant attendues aussi pour **les Cousettes** (les mardis de 13h à 18h) et **les Beloteurs** (les jeudis de 13h à 18h) dorénavant salle de la mairie.

Loto avec l'Union Familiale - dimanche 18 octobre.

Loto avec l'Association des Anciens Pompiers - dimanche 15 novembre.

A la bibliothèque de Viterne :

♥ **Coup de cœur café** ♥ pour adultes et ados - samedis 19 septembre et 5 décembre à 10h30.

Heure des histoires et contes (suivie d'un atelier) pour tout public - les mercredis à 16h
30 septembre, 21 octobre, 25 novembre, 16 décembre 2015, puis 27 janvier et 24 février 2016.

Bourse puériculture organisée par le CCAS - samedi 10 octobre - de 10h à 18h - salle polyvalente. Vente et achat à petits prix de vêtements, jouets, poussettes et autres matériels de vos bambins.

Inscriptions préalables auprès du CCAS (se munir d'une pièce d'identité) - jeudi 17 septembre de 18h30 à 20h30 – salle de la mairie.

1^{er} Salon des Economies d'Energie à Ludres Espace Chaudeau les 18 et 19 septembre de 10h à 19h. Entrée libre. Renseignements et conseils auprès de professionnels dans le domaine des économies d'énergie et des aides financières.

L'édition 2015 des **Journées du Patrimoine** se déroulera les 19 et 20 septembre en Moselle et Madon avec pour thème « le patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir (pas de manifestations à Viterne).

Brioche de l'Amitié du 5 au 11 octobre pour une solidarité au profit des enfants et adultes handicapés intellectuels.

Messe dominicale à Viterne le 1^{er} novembre à 10h.

Youpi ! Samedi 19 décembre, c'est le retour du **Père Noël** grâce à l'Union Familiale.

« On commence à vieillir quand on finit d'apprendre »
Proverbe japonais

Mairie de Viterne

2 rue de la Mairie 54123 Viterne

☎ 03 83 52 75 27

✉ mairieviterne@wanadoo.fr 🌐 www.viterne.fr

Accueil lundi et mardi de 17 h à 18h
jeudi de 17h à 19h vendredi de 11h à 12h

Directeur de publication Ismail Tahtaci

Rédaction et conception Nathalie Lemoine

Avec la collaboration des élus J.P Oudenot, E.Royer,
P.Maj, D.Bigot, J.Neel, V.Lumann et du secrétariat.



Impression par nos soins – Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

*Il était une fois l'école,
les blouses, les craies et
ardoises, l'alphabet, les tables de
multiplication, les dictées, les
récitations ...*

*Les petits écoliers ont retrouvé
leurs classes et camarades pour
un temps d'apprentissage et des
moments précieux de partage et
d'insouciance.*

*C'est aussi la rentrée étudiante,
sportive, culturelle, associative,
professionnelle et municipale.*

Bonne reprise à tous.

C'est reparti !